

Compte rendu

Séance tenue en présentiel

Président du Conseil de la Faculté H3S : Kevin Sutton

Membres présents : Florian Barrière, Clément Chillet, Olivier Palombi, Laura Abou Haidar, Ahcène Boumendjel, Pascal Bressoux, Hervé Dubouchaud, Julien Bertrand, Sara Casella-Colombeau, Julien Brugniaux, Pierre Cavailles, Clarisse Coulomb, Christelle Gonindard, Louise Kauffmann, Gaël Mermet, Sarah Orsini, Laura Péaud, Marine Bienko-Luscietto, Bertille Giroud Abad, Laura Guillaumet, Mélissa Pélisson.

Membres représentés : Jean-Philippe Heuzé (représenté par Hervé Dubouchaud), Vasiliki Markaki Lothe (représentée par Florian Barrière), Didier Coureau (représenté par Laura Abou Haidar), Anne Dalmasso (représentée par Clarisse Coulomb), Leonardo Casalino (représenté par Julien Bertrand), Aïna Chalabaev (représentée par Hervé Dubouchaud), Raphaële Germi (représentée par Ahcène Boumendjel), Sonia Kandel (représentée par Pascal Bressoux), Caroline Rossi (représentée par Louise Kauffmann), Ilaria Taddei (représentée par Laura Péaud), Pierre-Alexandre Beylier (représenté par Sara Casella-Colombeau).

Membres absents ou excusés : Corinne Denoyelle, Véronique Jude, Michel Sève, Caroline Canali Schwebel, Anne Mc Leer, Bertrand Trilling, Muriel Berthod, Océane Biau-Salinas, Sonia Cordon, Basile Pricot, Clément Nanou, Lia Trindade Faudry, Mallory Madelon, Camille Mateos, Ambre Dujou, Olivier Cogne, Olivier Haemmerle, Edith Schir, Géraldine Soto-Giroud.

Invités permanents présents : Sophie de Boisriou, Ahlem Zammit Boubaker, Sylvie Martin-Mercier.

Invités permanents excusés : Karine Altisen, Fabien Girard, Erica De Vries, Jean-François Poisson, Sylvie Berthier, Marie Embs, Stéphanie Mandjee, Andréa Di Tella, Karine Altisen, Vincent Rauzier, Caroline Van Der Heijde Castoldi, Walid Rachidi.

Ordre du jour

- Approbation du compte-rendu de la séance du conseil plénier du 21 mai 2024
- Approbation des Règlements des études (RDE) et Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC) des formations
- Approbation de l'attribution de soutien financier au titre du dispositif « coup de pouce H3S »

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 13h45.

Compte-rendu approuvé par le conseil plénier du 8 octobre 2024

1. Approbation du compte-rendu de la séance du conseil plénier du 21 mai 2024

Le Conseil plénier de la Faculté H3S approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du conseil plénier du 21 mai 2024.

	OUI	NON	NSP
Nom propre	20	0	0
Procuration	11	0	0
Total	31	0	0

2. Approbation des Règlements des études (RDE) et Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC) des formations

Les Règlements des études (RDE) et Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC) des formations de l'UFR Faculté de Médecine et de l'UFR Faculté de Pharmacie sont présentés aux membres du conseil plénier.



UFR Faculté de médecine

- ▶ Infirmier
 - DE IPA
- ▶ Licence Sciences pour la santé
 - Parcours Sciences infirmières
 - Parcours Sciences de la rééducation
 - Parcours Sciences en électroradiologie médicale
- ▶ Médecine
 - Option santé – LAS
 - PASS
 - DFGSM
 - DFASM
- ▶ Maïeutique
 - DFGSMa
 - FASMa

UFR Faculté de pharmacie

- ▶ Licence Sciences pour la santé
 - Parcours Biotechnologies pour la santé
- ▶ Préparateur en pharmacie
 - DEUST préparateur en pharmacie
- ▶ Etudes de pharmacie
 - FGSP
 - FASP
 - 3^e cycle
 - Thèse de pharmacie

6

UFR Faculté de médecine et Faculté de pharmacie

- ▶ Master Ingénierie de la santé
 - Niveau Master 1 :
 - (1) Sciences et Management des Biotechnologies
 - (2) Sciences et Ingénierie du Médicament
 - (3) Méthodes et Technologies pour la Santé
 - (4) Double cursus santé / Doubles cursus santé précoces médecine et pharmacie
 - (5) Kinésithérapie
 - (6) BioHealth Engineering
 - (7) MHEDAS
 - Niveau Master 2 :
 - (1) Sciences et Management des Biotechnologies : Médicaments Biotechnologiques
 - (2) Sciences et Management des Biotechnologies : Thérapie cellulaire, génique et Ingénierie Tissulaire
 - (3) Sciences et Management des Biotechnologies : biomarqueurs, diagnostic in vitro
 - (4) Pharmacie Industrielle – Formulation – Procédés – Production
 - (5) Contrôle Qualité – Assurance Qualité – Méthodes de validation
 - FI
 - FC
 - (6) Méthodes innovantes pour le développement et individualisation Pharmacologique
 - (7) Master Environnement – Santé, Toxicologie, Ecotoxicologie
 - (8) Méthodes pour la Conception et la Conduite de Projet en Recherche Clinique
 - (9) Modèles – Innovation Technologique – Imagerie
 - (10) Physique Médicale - Radioprotection de l'Homme et de l'Environnement
 - (11) BioHealth Engineering
 - (12) Génétique, Génomique et Infertilité
 - (13) Artificial Intelligence For One Health
 - (14) Ingénierie de la santé
 - (15) Kinésithérapie
 - (16) Parcours Pharmacie clinique : de l'approche fondamentale aux pratiques avancées
 - (17) MHEDAS

7

UFR Faculté de pharmacie

Modifications – DIU Cytométrie - UFR Pharmacie

Portage EPHE et UGA : V Frachet – D ALDEBERT

Publics cibles :

En formation continue : professionnels de santé (pharmacien, médecin, biologiste), chercheurs/ingénieurs/techniciens impliqués dans les sciences de la vie.

En formation initiale : étudiants (doctorant, Diplôme EPHE) travaillant dans des laboratoires en sciences de la vie.

Formation avec 2 modules de 5 jours

Changement : passage du tout présentiel au format hybride

Chaque module : 2 jours de visioconférences – 3 jours de présentiel – soit 15h distanciel /45h présentiel

Objectif : répondre à la demande des professionnels de réduire le temps de déplacement pour formation tout en gardant la pratique essentielle pour cette formation et la rencontre pour créer un réseau professionnel

Tarif : Formation initiale: 750 € (+ droits inter U) - Formation continue: 2685 €

Les repas du midi sont inclus dans le tarif

Application : janvier 2025

8

Le Conseil plénier de la Faculté H3S approuve à l'unanimité les Règlements des études et Modalités de contrôle des connaissances et des compétences de l'UFR Faculté de Médecine et l'UFR Faculté de Pharmacie.

	OUI	NON	NSP
Nom propre	21	0	0
Procuration	11	0	0
Total	32	0	0

3. Approbation de l'attribution de soutien financier au titre du dispositif « coup de pouce H3S »

La demande de soutien financier au titre du « coup de pouce » de l'UFR Faculté de Pharmacie est présentée aux membres du conseil plénier. La demande concerne le Jardin Japonais.

Coup de pouce – UFR Faculté de pharmacie

Objectifs du coup de pouce demandé en 2024

- Développer la signalétique et remplacer les feuilles plastifiées par des panneaux en polyacrylique pour expliquer l'utilité des différentes zones du jardin ;
- Systématiser l'affichage des noms de plantes comme c'est le cas dans la section de plantes japonaises depuis 2022 (zone 4), ajouter des QR codes pour accès à la base de données ;
- Développer l'affichage spécifique pour l'arboretum.

Besoins matériel pour l'amélioration signalétique et étiquetages botaniques

- Achat et installation de différents supports :
 - Portants pour étiquettes, rubans magnétiques et étiquettes autempêchées ;
 - Plaque rigides A3 et A4 en dibon/chromalux pour les différentes sections du jardin ;
 - Intégrité de la zone concernant les aspects scientifiques/culturels, présentations de collections botaniques ;
 - Supports de fixation.

Budget estimé pour l'ensemble des réalisations : 3 000 euros

Demande au titre « coup de pouce H3S » : 1000 euros

Co-financement UFR Faculté de Pharmacie : 2000 euros

Avis favorable du conseil d'UFR Faculté de Pharmacie le 6 juin 2024



10

Le Conseil plénier de la Faculté H3S approuve à l'unanimité la demande de soutien financier au titre du dispositif « coup de pouce » sollicitée par l'UFR Faculté de Pharmacie.

	OUI	NON	NSP
Nom propre	21	0	0
Procuration	11	0	0
Total	32	0	0

La séance est levée à 14h.

Le Président du Conseil de la Faculté H3S
Kevin SUTTON